



DU CONSEIL DU PATRIMOINE  
RELIGIEUX DU QUÉBEC

# LAURÉATS 2014

## Catégorie Restauration

LAURÉAT (Catégorie de projet de moins de 250 000\$)

Fabrique de la paroisse Saint-François-Xavier de Bassin (Iles-de-la-Madeleine)

Pour les efforts soutenus de restauration de l'église et du presbytère Saint-François-Xavier.

Le projet mérite un Prix d'excellence pour la cohérence, la qualité et la persévérance démontrées dans un chantier de restauration d'envergure touchant l'église et le presbytère. La 3<sup>e</sup> phase des travaux, qui se termine cette année avec la restauration du revêtement de bardeau de cèdre et la peinture de l'ensemble de l'église, met un terme à une longue série débutée en 2003 et ayant atteint tout près de 1,2M\$ d'investissement. L'architecte Jean-Claude Gauthier a accompagné la fabrique tout au long de ces interventions. L'impact de ce projet est important pour Bassin et les Iles-de-la-Madeleine, tant en terme de mobilisation du milieu que de transmission d'un patrimoine religieux de grand intérêt.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président, clientèles institutionnelles chez Desjardins, monsieur Rosaire Arseneau, de la Fabrique de la paroisse Saint-François-Xavier de Bassin et monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

## Catégorie Restauration

LAURÉAT (Catégorie de projet de plus de 250 000\$)

Fabrique de la paroisse Saint-Patrick de Montréal

**Pour le programme de restauration de la structure et de la maçonnerie de la basilique Saint-Patrick.**

Le projet mérite un Prix d'excellence pour la rigueur, le professionnalisme et la qualité du projet de restauration de cet édifice classé. De délicates interventions de structure ont permis de stabiliser et de restaurer différentes composantes majeures du bâtiment. Par le recours à des expertises poussées et des savoir-faire spécialisés, notamment en ingénierie et en maçonnerie, des techniques ont même été adaptées aux particularités du bâtiment sous la coordination de la firme d'architectes Fournier, Gersovitz, Moss, Drolet et associés.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président, clientèles institutionnelles chez Desjardins, monsieur Éric Stein, architecte chez Fournier, Gersovitz, Moss, Drolet et associés, madame Mary McGovern de la Fabrique de la paroisse Saint-Patrick et monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec.



DU CONSEIL DU PATRIMOINE  
RELIGIEUX DU QUÉBEC

# LAURÉATS 2014

## Catégorie Restauration MENTION SPÉCIALE DU JURY

Fabrique de la paroisse Saint-Patrice de Rivière-du-Loup

**Pour le réaménagement des bas-côtés de la nef et l'intégration de nouvelles fonctions dans l'église Saint-Ludger.**

Le jury remet une mention spéciale au projet de transformation partielle de l'église Saint-Ludger de Rivière-du-Loup pour souligner la qualité du design et la sobriété de l'intervention. Bien que la subdivision de bas-côtés est une solution développée ailleurs, ce projet se démarque par la facture contemporaine des volumes ajoutés de part et d'autre de la nef et la grande intégration des éléments au décor ancien. L'usage de cloisons vitrées, du bois naturel et d'un revêtement de toits blancs qui réfléchit la lumière naturelle provenant des vitraux en fait une intervention remarquable, conçue par la firme Atelier 5 - Carl Charron, architecte.



Sur la photo : Monsieur Simon Prévost, vice-président, clientèles institutionnelles chez Desjardins, monsieur Odilon Hudon, curé de la paroisse Saint-Patrice de Rivière-du-Loup et monsieur Jean Bissonnette, sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications du Québec.



DU CONSEIL DU PATRIMOINE  
RELIGIEUX DU QUÉBEC

# LAURÉATS 2014

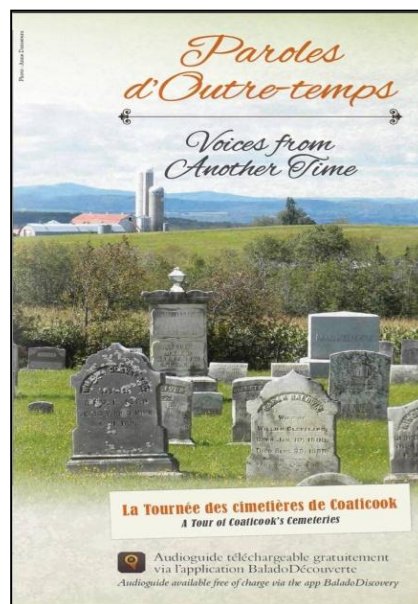
## Catégorie Mise en valeur

### LAURÉAT

Ville de Coaticook (Estrie)

Pour la mise en valeur des monuments funéraires des cimetières de Coaticook et pour la tournée des cimetières «Paroles d'outre-temps».

Le projet se voit attribuer le Prix d'excellence pour la grande cohérence des actions entreprises pour mettre en valeur les cimetières publics et privés de Coaticook, regroupant des actions d'inventaire, de formation technique, de restauration de monuments, de signalisation, de sensibilisation et de diffusion, notamment par le biais d'une tournée audiovisuelle des cimetières intitulée «Paroles d'outre-temps». Le recours à l'expertise du Centre de conservation du Québec et à des techniques de restauration reconnues en conservation est particulièrement souligné. L'ensemble de la démarche propose une gestion intégrée d'une ressource patrimoniale méconnue, permettant d'envisager des retombées durables.



Sur la photo : monsieur Patrick Turmel, vice-président associé, services aux entreprises et groupes spécialisés chez Banque Nationale, madame Sylvie Masse, agente de développement culturel à la Ville de Coaticook, madame Sylviane Ferland, conseillère à la Ville de Coaticook, monsieur Jean-François Royal, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300, Montréal (Québec) H2X 1C3  
Téléphone : 514 931-4701 ou 1 866 580-4701 | Télécopieur : 514 931-4428  
Visitez le site Internet du Conseil : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)



DU CONSEIL DU PATRIMOINE  
RELIGIEUX DU QUÉBEC

# LAURÉATS 2014

## Catégorie Mise en valeur

### MENTION SPÉCIALE DU JURY

#### Organisme Communautaire (Montréal)

**Pour la démarche de participation citoyenne «Imaginons Saint-Marc» visant à trouver une nouvelle vocation à l'église Saint-Marc.**

Par cette mention spéciale, le jury tient à saluer la qualité de la démarche citoyenne pilotée par l'organisme Communautaire pour imaginer de nouvelles fonctions à l'église Saint-Marc dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal. Le processus de codesign appliqué dans ce cas a démontré sa pertinence et son succès, regroupant pas moins de 500 participants et générant une vingtaine d'activités complémentaires réalisées par le milieu lui-même. Le jury tient à souligner que cet engagement citoyen sans précédent pour la sauvegarde d'une église mérite d'être applaudi et partagé.



Sur la photo : monsieur Patrick Turmel, vice-président associé, services aux entreprises et groupes spécialisés chez Banque Nationale, monsieur Samir Admo, conseiller en urbanisme et patrimoine religieux, madame Monique Chartrand, directrice de Communautaire, et monsieur Jean-François Royal, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec.